
ÉPIGRAPHIE INDIGÈNE

DU

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE D'ALGER

(Suite. Voir les nos 93, 94, 97, 98, 99 et 100.)

N° 60 bis. Inscription arabe en relief; quatre lignes; type barbaresque, mauvais. Stèle de tête d'une tombe, dont la stèle de pieds forme l'objet du n° 60. (Inédite).

لا اله الا الله
محمد رسول الله
الصادق الامين
صلى الله عليه وعلى آله

Il n'y a de dieu que Dieu; Mohammed est le prophète de Dieu; il est sincère, digne de confiance. Que Dieu répande ses grâces sur lui et sur sa famille.

N° 61. Débris de pierre tumulaire sans inscription.

(Indications du livret, page 142. Fragments de mchahad).

N° 62. Globe en marbre ayant une circonférence de 0^m93; sans inscription.

(Indications du livret, page 139. Globe en marbre avec des espèces de méridiens et un équateur en relief. Provenant de la caserne Médée).

N° 63. Stèle en ardoise, cassée dans sa partie supérieure, dont il reste une portion offrant des arabesques; nulle trace d'inscription contrairement à l'assertion du livret; largeur: 0^m32; hauteur (du fragment de la partie sculptée): 0^m23.

(Indications du livret, page 142. Mchahad en ardoise, avec profession de foi.)

N° 64. Inscription arabe en caractères coufiques ; relief assez faible, quatre lignes ; fioritures ; en mauvais état. Tablette en marbre mesurant 0^m33 de largeur sur 0^m22 de hauteur. (Inédite).

(Indications du livret, page 141. Inscription en caractères coufiques, provenant de Bougie. Acheté en 1855).

J'allais entreprendre de déchiffrer cette inscription, d'une lecture très-difficile, lorsque M. Richebé, professeur à la chaire d'arabe d'Alger, en fit la copie ci-après, dont j'eus connaissance par M. Mac Carthy, conservateur-administrateur de la Bibliothèque et du Musée. Je ne puis mieux faire que de me borner à reproduire la leçon du savant professeur.

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ وَصَلَّى اللَّهُ عَلَى مُحَمَّدٍ (1)
 كُلِّ مَنْ عَلَيْهَا فَإِنَّ هَذَا قَبْرُ أَبِي بَكْرٍ
 بْنِ يَوْسُفَ تَوَفَّى رَحِمَهُ اللَّهُ فِي شَهْرِ رَبِيعِ
 الْأَوَّلِ عَامِ اثْنَيْ عَشَرَ وَخَمْسِمِائَةٍ

Je traduis ainsi :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que Dieu répande ses grâces sur Mohammed.

Tous ceux qui sont sur elle (sur la terre), doivent mourir. Ceci est le tombeau d'Abou Beker, fils d'Youssef. Il est décédé, que Dieu lui fasse miséricorde, dans le mois de rebi' 1^{er} de l'année cinq cent douze.

Sur la face postérieure de cette stèle, se trouve gravée une autre inscription en caractères coufiques, mais très-altérée. M. Richebé a seulement pu reconnaître que c'était le texte d'une prière. La date indiquée ci-dessus est comprise entre le 22 juin et le 21 juillet de l'année 1118 de J.-C. Cette épitaphe est la plus ancienne des inscriptions arabes dont j'ai pu prendre connaissance.

(1) Les cinq derniers mots ne figurent pas sur la copie de M. Richebé.

N° 65. Inscription turque en relief; trois lignes; type oriental, bon. Plaque en marbre mesurant 0^m49 de largeur sur 0^m37 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 135. Inscription turque en relief provenant du Fort-Neuf de la Pointe-Pescade; avec la date 1239 (1823) et la mention d'Hossain pacha. Remis le 18 janvier 1855 par le service de la Douane.)

والى سلطان جزاير اول حسين باشا
جهاد ايجون اثر قويدى ياپوب بو قلعه بنا
سنة تسعة وثلثون ومائين والى ١٢٣٩

Je traduis ainsi une traduction faite en arabe par feu Mahamed ben Otsman Khodja :

Le gouverneur d'Alger et son souverain, lequel est Hossain pacha,

pour les besoins de la guerre sainte, a fait élever ce fort et l'a érigé comme une trace durable.

Année mil deux cent trente-neuf (1239).

L'année 1239 a commencé le 18 septembre 1822 et fini le 6 septembre 1823. Le fort dont cette inscription rappelle la construction est établi à six kilomètres environ à l'ouest d'Alger et défendait une crique appelée par les indigènes *Mers-Eddebban*, le Port-aux-Mouches, et par nous *Pointe-Pescade*. Un poste de douaniers y est actuellement installé.

N° 66. Inscription arabe en quatre lignes; très-mauvaise écriture se rapprochant du type oriental; mauvaise exécution. Ardoise mesurant 0^m50 de largeur sur 0^m36 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 139). Profession de foi sur ardoise, datée de 1162 (1748), et mentionnant un Abd-Allah. Donnée le 24 mars 1855 par M. Tireau de l'Eymarière. Provient de la caserne Kharratin, aujourd'hui Trésor et Postes.

لا اله الا الله
محمد رسول الله
صاحب مالك عبد الله
سنة ١١٦٢

Il n'y a de dieu que Dieu,
Mohammed est le prophète de Dieu.

.
Année 1162.

La troisième ligne, que j'ai laissée en blanc dans ma traduction, est très-difficile à comprendre, bien qu'elle ne contienne que trois mots dont le sens est très-clair quand on les considère isolément. Le premier mot signifie le plus ordinairement *propriétaire, possesseur* ou *auteur de* (et aussi *ami* ou *compagnon*). Le second mot peut être un nom commun : *propriétaire*, ou un nom propre : *Malek*. Quant au troisième, il est incontestablement un nom propre : *Abd-Allah*. En supposant les deux noms propres *Malek Abd-Allah*, on pourrait admettre qu'ils sont réunis par le mot sous-entendu *أبى*, *fils de*, que les Turcs supprimaient souvent, ainsi que les contrôles des janissaires et autres pièces en offrent de nombreux exemples. On lirait alors : L'auteur (de ces travaux est) Malek, (fils d') Abd-Allah. Mais le nom de Malek — qui est celui de l'imam auquel appartient la fondation de la secte malékite, — n'était pas adopté par les Turcs, lesquels suivent les rites de l'imam Abou Hanifa. Cette version semble donc inacceptable, puisque d'un côté, dans une caserne il ne saurait être question que d'un Turc, et que, d'autre part, un Turc ne s'appelait jamais Malek. Il me paraît inutile de présenter les autres traductions qu'on pourrait hasarder. En présence d'un laconisme aussi énigmatique, il est préférable de s'abstenir, car tout essai d'interprétation serait aventuré.

La présence de la profession de foi mahométane pourrait faire supposer que cette inscription est une épitaphe. Mais il faut remarquer, d'une part, qu'on n'inhumait pas dans les casernes, et d'autre part, qu'on trouve quelquefois la formule sacramentelle dont il s'agit sur des épigraphes commémoratives de constructions, de réparations ou d'autres travaux. Je pense donc qu'il s'agit bien d'un embellissement de chambre, d'autant plus qu'on ne remarque pas ici les appels à la miséricorde divine que les tombes musulmanes offrent sans exception.

L'année 1162, indiquée sur cette inscription inexplicquée, a

commencé le 22 décembre 1748 et fini le 10 décembre 1749. La caserne *El-Kherratine*, dont provient l'épigraphie en question, a été démolie en 1869; son emplacement se trouve compris dans les maisons de la rue Clauzel et du boulevard de la République, entre les rues Bosa et de l'Aigle.

N° 67. Inscription arabe en relief; six lignes; écriture barbaresque très-mauvaise et quelquefois informe. Stèle en marbre mesurant 0^m17 de largeur sur 0^m45 de hauteur (Inédite).

(*Indications du livret*, page 141). Stèle en marbre portant une sentence funéraire; caractères en relief. Acheté le 27 janvier 1845.

كل نفس ذائقة الموت
وانها توفون اجوركم
يوم القيامة فمن زحزح
عن النار وادخل الجنة
فقد فاز وما الحياة
الدنيا الا متاع الغرور

« Toute âme subira la mort (1). Vous recevrez vos récompenses au jour de la résurrection. Celui qui aura évité le feu et qui entrera dans le paradis, celui-là sera bienheureux, car la vie d'ici-bas n'est qu'une jouissance trompeuse. » (*Coran*, chap. III, verset 182. Traduction de M. de Kasimirski).

N° 68. Pierres tumulaires sans inscription.

(*Indications du livret*, page 142). Deux djenabia ou parties latérales de sépultures mauresques. Arabesques. Voir le n° 23.)

N° 69. Inscription arabe en relief; quatre lignes; type orien-

(1) « Mot à mot : *Toute âme goûtera la mort*. Par âme il faut entendre toute âme vivante, tout homme. »

tal, médiocre. Stèle en marbre d'une épaisseur exceptionnelle, avec des arabesques derrière. Largeur : 0^m26 ; hauteur (de la partie écrite) : 0^m30 (Inédite).

(*Indications du livret*, page 140). Mchahad d'Ali Ibn Hossain, mort en 1229 (1813). Remis par M. Bounevialle, le 11 juillet 1855.)

هذا قبر المرحوم
بكرم الحي القيوم
على ابن الحاج حسين
رحمه الله توفي سنة ١٢٢٩

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde par la bonté du Vivant, du Subsistant, Ali, fils d'El-Hadj Hossain.

Que Dieu lui fasse miséricorde ! Il est décédé en l'année 1229.

Il n'y a aucun renseignement historique à recueillir dans cette épitaphe, dont la date est comprise entre le 24 décembre 1813 et le 13 décembre 1814.

N° 70. Turban en marbre, sans inscription.

(*Indications du livret*, page 127). Turban de bache-aga, ayant jadis surmonté un pilastre tumulaire. La forme du turban, qui distingue ici certaines positions sociales, était ordinairement reproduite sur le mchahad.)

N° 71. Inscription arabe en relief ; en partie fruste ; type oriental, médiocre. Stèle en ardoise ; largeur : 0^m22 ; hauteur (de la partie écrite) : 0^m49 (Inédite).

(*Indications du livret*, page 137). Deux stèles en ardoise appartenant au tombeau d'Ibrahim Oulid el-Khodja du *Pantchek* ou bureau des prises maritimes.)

هذا قبر المرحوم
 ابراهيم ولد الخوجة
 . . . باع البانچك
 رحمه الله

.....

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde,
 Ibrahim, enfant du Khodja
 (du) Pantchek.
 Que Dieu lui fasse miséricorde !

.....

Le Khodjet el-Pantchek était le fonctionnaire chargé de liquider et de distribuer les captures faites par les corsaires algériens (1). La stèle de tête de cette tombe fait l'objet du numéro suivant.

N° 71 *bis*. Inscription arabe en relief; en partie détruite; stèle en ardoise; largeur : 0^m22; hauteur (de la partie écrite) : 0^m51. (Voir le n° 71).

لا اله الا الله
 مُحَمَّدٌ رَسُوْلُ اللهِ
 وَصَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

.....

Il n'y a de dieu que Dieu. Mohammed est le prophète de Dieu.
 Que Dieu répande ses grâces sur lui.

N° 72. Fragment de pierre tumulaire, sans inscription.
 (Indications du livret, page 142). Petit fragment de djenabia.)

(1) Voir mon *Registre des prises maritimes*.

N° 73. Inscription latine en caractères creux remplis de plomb ; disque en marbre ayant un diamètre de 0^m175. (Berbrugger, *livret explicatif*, page 124).

I H S

Jesus hominum Salvator. Ce monogramme du Christ est surmonté d'une croix et placé au-dessus des trois clous de la passion.

Le *livret explicatif* ajoute les renseignements ci-après :

Ce disque a été trouvé dans l'ancien bagne dit *tebaren ben el-ar'a* (tavernes du fils de l'aga) ou *tebaren mtâ el-temmakin* (tavernes des bottiers) ; il soutenait la tête d'un squelette. Ce bagne, aujourd'hui occupé par la direction des mines, avait sa chapelle chrétienne sous la domination turque, et comme, dès le XVI^e siècle, il y a eu un cimetière chrétien en dehors de Bab-el-Oued, il faut que la sépulture à laquelle appartient notre disque ait été faite avant cette époque ou qu'elle ait été faite clandestinement. Remis en 1855 par le service des Bâtiments civils.

N° 74. Inscription turque en relief ; cinq lignes divisées en deux parties, plus la date ; joli type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre mesurant 1^m21 sur 0^m74 ; la partie écrite a 1^m08 de largeur sur 0^m69 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Moniteur de l'Algérie* du 21 février 1869. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 134). Inscription en relief datée de 1231 (1815) et mentionnant Omar Pacha. Elle se trouvait dans le vestibule à l'entrée du bordj el-Goumen (à la Marine), lorsque l'amirauté en fit la remise en mai 1855.

واردیا لکنہ پک اولہس دیو اولدی التزام
 حمد اللہ اولدی بتدی شمدیا بولدی نظام
 پے الاصل دطووب ایلہ بر واردیاو کم ارایتدی
 شمدی شش طوب ایلہ بر برج اولدی بویلہ والسلام
 بانسی اولدی فاتحک ہم شہر سی عمر باشا
 دنیا لرتور دقجہ طور سون تالی یوم القیام

طوبجيامر سزده وارل طوبالره ايدل اهتهام
 خوشجه لك كوز لك بوليماندرر ساعجيلر
 بيك ايكي يوز سال اوئوز برنده اولمش رتمام
 علوى نوبت كلدى ايسر دى سنده تاريخنى

سنة ١٢٣١

Je rends ainsi une traduction faite en arabe par feu Mohammed ben Otsman Khodja :

La vigie (ourdia) était devenue excessivement délabrée par vétusté. Et cependant elle était indispensable. .∴. Grâce à Dieu, elle a été refaite et achevée, et a reçu actuellement une organisation.

Primitivement, la vigie ne comptait que deux canons, et cependant que d'exploits elle a accomplis ! .∴. Actuellement, elle a été transformée en fort armé de longs canons. C'est ainsi que cela devait être !

Son constructeur est Omar Pacha, compatriote de celui qui l'a conquise. .∴. Puisse-t-il exister tant que durera le monde, jusqu'au jour de la résurrection !

O artilleurs ! qui d'entre vous désire se consacrer au service de ces canons, .∴. qui sont les meilleures longues-vues des gens préposés à la surveillance des abords de ce port ?

En l'année mil deux cent trente et un a eu lieu l'achèvement. .∴. Mais lorsque sera venu le moment des flammes, dis : c'est en toi que réside sa date.

Année 1231.

Le fort dont provient cette inscription offrait une trentaine de pièces, toutes dirigées vers la mer, et était bâti sur la partie du quai revenant vers la ville dans la direction E. O. On l'appelait en dernier lieu *bordj el-Goumen*, le fort des câbles, parce que la corderie de la marine en occupait le rez-de-chaussée ; sa partie inférieure est actuellement affectée au magasin général de la

marine. Son emplacement borda pendant quelque temps le côté occidental de la passe du port, mais dès le commencement du XVIII^e siècle, on prolongea la série des fortifications en bâtissant un autre et dernier ouvrage plus à l'ouest.

L'expression de la langue franque *ouardia* (garde, vigie), employée dans cette inscription, indique clairement que le fort d'Omar Pacha a été bâti sur l'emplacement même de cette petite tour dont parle le père Dan, en 1634, s'élevant « à l'entrée du port, vers le bout du môle, où l'on faisait la garde, et où, pour l'adresse des navigateurs, on mettait quelquefois, de nuit, un grand fanal ; laquelle était gardée par huit Maures qui faisaient la sentinelle le long du môle, et par une douzaine d'autres qui étaient à l'entrée dans un bateau. » Seulement, il est incontestable que le fort de 1815 remplaça un ouvrage qui avait lui-même succédé à la tour mentionnée en 1634.

L'année hégirienne 1231, indiquée ci-dessus, a commencé le 3 décembre 1815 et fini le 20 novembre 1816.

N^o 75. Inscription arabe en deux lignes, divisées chacune en quatre cartouches formés par des arabesques ; creux remplis de plomb ; bon type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre ayant 2^m36 de largeur, 0^m33 de hauteur et 0^m105 d'épaisseur. (M. Albert Devoulx, *les Édifices religieux de l'ancien Alger*, chap. LII, page 165. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 134). Inscription turque (1) datée de 1207 (2) (1794), et mentionnant Hassan Pacha. Provient de la mosquée de Ketchawa, aujourd'hui la cathédrale. Remis le 19 juillet 1855 en même temps que les nos 76 et 77.

حبذا جامع يرام بالمنام مبلغ القصد * وتبسم بروق الختام من
 افق العهد * بناء سلطاننا الرضى عظيم القدر * حسن پاشا
 بالبهاء عديم المثل والنّد *

(1) Cette inscription est arabe et non turque. — A. D.

(2) Il faudrait 1209. C'est évidemment une erreur typographique, car la concordance indiquée par Berbrugger (1794) s'applique bien à l'année 1209 et non à 1207. — A. D.

قد افنى لتشييد اساسها (اساسه) على التقى * ثقل فخاره من
 مال تجل عن العد * وحاز بهجة لدى الناظرين ورخ * لمتا
 كملت كالسعد وبالين والمجد سنة ١٢٠٩

Je traduis ainsi :

Quelle belle mosquée ! Elle est recherchée par les désirs avec un empressement extrême .: Les splendeurs de son achèvement ont souri sur l'horizon du siècle .: Elle a été construite par notre sultan agréable, à la puissance immense .: Hassan Pacha, avec une beauté sans égale et sans pareille. .:

Il a employé pour élever ses fondations sur la piété .: tout le poids de son illustration, au moyen d'une somme qui dépasse l'énumération .: Elle est revêtue de la gaieté aux yeux de ceux qui la regardent. Elle est datée (par le nombre renfermé dans ces mots) : .: Lorsque j'ai été achevée comme le bonheur, dans la prospérité et dans la gloire. Année 1209.

Le chronogramme indiqué dans la dernière ligne est exact. Il a été établi d'après l'abadjed barbaresque, qui diffère un peu du système oriental, plus particulièrement adopté pour les inscriptions turques. L'année hégirienne 1209 a commencé le 29 juillet 1794 et fini le 17 juillet 1795.

En ce qui concerne la mosquée *Ketchawa*, dont provient cette inscription, je ne puis que renvoyer au chapitre LII, page 165, de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 76. Inscription arabe en une seule ligne, divisée en trois cartouches; caractères creux remplis de plomb; beau type oriental, bien exécuté. Plaque en marbre ayant 2^m35 de largeur, 0^m33 de hauteur et 0^m08 d'épaisseur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 142). Inscription arabe en plomb. Voir le n° 75.

قال الله تبارك وتعالى في كلامه القديم * بسم الله الرحمن الرحيم *
 ان الصلوة كانت على المؤمنين كتابا موقوتا

Dieu (qu'il soit béni et exalté !) a dit, dans son discours éternel (1) : ∴. Au nom de Dieu clément et miséricordieux ! ∴. La prière est pour les croyants une prescription divine dont les moments sont déterminés (2).

Le dernier cartouche contient la fin du verset 104 du chapitre IV du Coran; qui rappelle aux musulmans que la prière est d'obligation divine et qu'elle doit se faire exactement à des moments déterminés de la journée. Ces oraisons obligatoires sont au nombre de cinq et prennent le nom du moment où elles s'accomplissent. La première est celle de الفجر (*el-fedjer*, l'aurore), qui se dit au point du jour, lorsqu'il fait assez clair pour qu'on puisse distinguer les objets. A midi, le drapeau blanc (علم) est hissé au mât de chacune des mosquées à minaret; un quart-d'heure après commence, pour finir à une heure, le délai accordé aux fidèles pour la prière de الظهر (*eddohr*, usuellement *eddehour*, midi, heure de midi) ou de الزوال (*ezzawal*, déclin du soleil, à partir de midi). De deux heures et demie à quatre heures, suivant la saison (3), on procède à la prière de العصر (*el-asr*, cette partie du jour où le soleil est visiblement sur le déclin; l'après-midi jusqu'au coucher du soleil). L'avant-dernière prière a lieu au coucher du soleil (المغرب, *el-mor'reb*), et la dernière au moment dit العشاء (entrée de la nuit), soit une heure et demie après la précédente (4).

L'inscription dont je m'occupe provient de la mosquée dite

(1) Le Coran. L'adjectif القديم, *l'ancien, l'éternel*, est appliqué à Dieu et par extension à ses révélations.

(2) Dans la première édition de sa traduction du Coran, M. de Kasimirski rend ainsi ce passage : « La prière est prescrite aux croyants dans les heures marquées. » Dans la seconde édition, il modifie sa traduction de la manière suivante : « La prière est pour les croyants une obligation attachée à des heures fixes. »

(3) Le moment précis est indiqué dans des tables dont chaque mosquée possède un exemplaire.

(4) Pendant le jeûne observé durant le mois de Ramadan, il est accordé un quart-d'heure de plus pour cette dernière prière, afin qu'on ait le temps de terminer le repas.

djama Ketchawa, sur laquelle on trouvera des renseignements au chapitre LII, page 164, de mes *Édifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 77. Inscription latine, incomplète; la partie supérieure manque; dix lignes; caractères en relief; mauvaise exécution. Plaque en marbre mesurant 0^m26 de largeur sur 0^m49 de hauteur. (Berbrugger, *livret explicatif*, page 125).

.
 Omnibus
 CHARUS
 OBIIT
 POSTRIDIE
 CALENDAS
 FEB
 Ætatis suæ
 ANNO 310 (1)
 D n I
 J 7 6 4

D'après les indications du *livret*, cette épitaphe provient du cimetière chrétien, dit *des Consuls*, lequel était établi sur le bord de la mer, à environ 600 mètres de la porte Bab-el-Oued.

N° 78. Inscription arabe en sept lignes; caractères creux jadis remplis de plomb, mais aujourd'hui vides; type barbaresque, mauvais; mauvaise exécution. Plaque en marbre mesurant 0^m51 de largeur sur 0^m52 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 130). Inscription à lettres en plomb; mention d'Ismaïl Pacha et d'El-Hadj Ali aga, avec date dans un chronogramme. Remis le 25 juillet 1855 par le Génie.)

(1) « Il est évident que le zéro qui termine cette ligne doit être plus petit et placé à côté et au-dessus de la lettre voisine, car on a voulu dire que le défunt était mort dans sa trente et unième année. » (Note de Berbrugger).

الحمد لله فاتح الاغلاق وباسط الارزاق
 والصلاة على من ركب البراق مجتهد الراقى للسبع الطباق
 اقيم بناء المخزن الوفور لحفظ الزرع للعسكر المنصور
 في ولاية الامير ابي الوفاء مولانا اسماعيل باشا
 باذن الواقف على مصالح البلاد والعباد الحاج
 على اغا صانه الملك الجواد على يد
 ... اهيم بن موسى بتاريخ الحى الهغنى

Louange à Dieu, qui ouvre les fermetures et qui dispense généreusement la subsistance.

Que la grâce divine soit sur celui qui a eu pour monture *el-Borak* (1), Mohammed, qui a gravi les sept voûtes célestes.

A été élevée la construction du magasin, toujours rempli, pour la conservation des grains destinés aux troupes victorieuses,

Sous le règne du prince doué de la perfection, notre maître Ismaïl pacha,

Sur l'ordre de celui qui est chargé des intérêts du pays et des habitants, El-Hadj

Ali ar'a, que le garde le Souverain généreux (Dieu), par les soins

(d'Ibr) ahim, fils de Moussa, à la date (contenue dans ces mots) : le Vivant, le Dispensateur de la richesse (Dieu).

En additionnant, d'après le système barbaresque, les deux attributs de Dieu qui terminent cette inscription, j'arrive à un total de 1080, millésime d'une année hégirienne dans laquelle on trouve bien le pacha Ismaïl et le hadj Ali, ar'a ou chef élu

(1) *El-Borak*, être fantastique dont il est question dans le Coran, et qui, selon les mahométans, a servi de monture à Mahomet dans son voyage imaginaire de la Mecque à Jérusalem, et ensuite à travers les cieux jusqu'au trône de Dieu, dans la nuit du voyage nocturne connue sous le nom de *ليلة المعراج*. (Voir le *Dictionnaire* de M. de Kasimirski).

par la milice pour la commander, à l'exclusion du pacha envoyé par la Sublime-Porte, réduit dès lors à un rôle passif. Il devient donc certain que l'épigraphe dont je m'occupe a été rédigée en l'année 1080 de l'hégire, qui a commencé le 1^{er} juin 1669 et fini le 20 mai 1670.

Le magasin que mentionne cette inscription était établi dans les dépendances de la Jénina, sises entre cet ancien palais des pachas et la rue Jénina. Il a été démoli en 1854.

N^o 79. Inscription turque en quatre lignes; d'une lecture très-difficile à cause de son mauvais état (semble avoir été soumise à un violent frottement qui a effacé ou altéré un grand nombre de lettres); caractères creux remplis de plomb; type oriental, mauvais; plaque en marbre mesurant 0^m31 de largeur sur 0^m30 de hauteur (Inédite).

(*Indications du livret*, page 140. Inscription à caractères en plomb, datée de 1178 (1764). Donnée le 2 août 1855, par M. Lichtlin, directeur de la Banque.)

بظرايدوب علی پاشا کھالیله بوفندی
فکرایدوب مالنده نجاتيله هم بقای
رجا ایدر درونندن خلوصله ثنای
خدا راضی اجابوله فردوس اعلاى

(1) ||٧٨

Je traduis ainsi d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :

Ali pacha ayant profondément médité sur ce monde périssable

et examiné comment il pourrait consacrer ses richesses à son salut (reconnut), que ce serait en les affectant à des œuvres durables.

(1) Cette date est placée, en réalité, entre la 2^e et la 3^e ligne.

Il espère, au fond de son cœur, obtenir des éloges sincères.

Que Dieu soit satisfait de lui et le place dans le paradis le plus élevé. 1178.

L'année hégirienne indiquée ci-dessus a commencé le 1^{er} juillet 1764 et fini le 19 juin 1765. Je n'ai pu reconnaître de quel édifice provient cette inscription. On pourrait supposer qu'elle a appartenu à une fontaine, parce qu'elle est presque semblable à celle de la fontaine de l'Amirauté, à la Marine, laquelle renferme pourtant une ligne de plus qui explique clairement de quoi il s'agit.

N^o 80. Inscription arabe en trois lignes ; mauvais style et mauvaise orthographe ; caractères creux remplis de plomb ; type barbaresque très-mauvais ; très-mauvaise exécution. Plaque en marbre mesurant 0^m83 de largeur sur 0^m22 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*.)

(*Indications du livret*, page 439. Inscription à caractères en plomb, provenant de l'ancienne caserne Kharratin (Trésor et Postes), datée de 1125 (1713) et relative à l'embellissement d'une chambre de janissaires. Remis le 1^{er} octobre 1855, par M. Sarrus, inspecteur des bâtiments civils.)

تم هذا البناء بعون الخلاق غفر الله له بنى المدينب (?) الغراق (?)
هو المحمد (sic) بن الحسن الخزنجى (sic) لعلى باشا وسعه الله الرزاق
تاريخها خمسة وعشرون ومائة والى فى شهر رجب كهلها بحسن وصف

A été achevée la construction avec l'assistance du Créateur. Que Dieu accorde le pardon à celui qui a construit, le profond pécheur (?)

Emhammed fils d'El-Haçan, le kheznadji d'Ali pacha, que Dieu, dispensateur des richesses, le comble d'abondance.

Sa date est mil cent vingt-cinq, dans le mois de redjeb. Il l'a achevée en lui donnant la plus belle forme.

La date indiquée est comprise entre le 24 juillet et le 22 août 1713. La caserne d'*El-Kherratin*, dont provient cette inscription,

avait son entrée dans la rue Bab-Azoun, et a été successivement affectée à un hôpital militaire, à un hôpital civil et au service du Trésor et de la Poste. Son emplacement est actuellement compris dans les maisons de la rue Clauzel et du Boulevard de la République, entre les rues Bosa et de l'Aigle.

N° 81. Inscription arabe en deux lignes, formant chacune trois cartouches ; caractères creux remplis de plomb ; bon type oriental ; détériorations causées par l'encastrement de la plaque dans une cheminée. Plaque en marbre mesurant 1^m43 de largeur sur 0^m34 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Edifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre LII, page 166. — M. Albert Devoulx, *Alger*.)

(Indications du livret, page 138. Fragment d'inscription qui paraît provenir de Djama Sida et qui figurait avec d'autres marbres dans une cheminée du palais du Gouvernement. Caractères en plomb.)

حبذا اثار جليل مشيدا * ونعم الخير قد (ابنى) مؤبدا * اميرنا
صاحب الفضل حسن پاشا
اتقن بتصويب قبلة مسددا * لحدیث قيل ان في الجنة
بيتا * نالها من لله تعالى بنى مسجدا

Quel beau monument (1) ! Il est vaste et a été élevé à une grande hauteur. . . Il est le plus beau bienfait. Il a été bâti (de manière à durer) perpétuellement. . . Notre prince, doué de la supériorité, Hassan pacha

a construit habilement sa kibla (2), en l'orientant exactement

(1) Ce mot s'applique surtout aux monuments des temps passés. Il faut remarquer en outre qu'il est au pluriel et que cependant tous les mots qui s'y rapportent sont au singulier.

(2) Point de l'horizon vers lequel les musulmans doivent se tourner en faisant leurs prières ; c'est la direction de la Mecque. Dans les mosquées, ce point est indiqué par le mihrab ou niche, où se place l'imam.

de manière à mériter les éloges, . . . à cause d'un récit traditionnel, dans lequel il est rapporté qu'au Paradis est une demeure . . . qu'obtient celui qui à Dieu (qu'il soit exalté !) a bâti une mosquée.

J'ai déjà établi dans mes *Edifices religieux de l'ancien Alger* (chapitre LII) que cette inscription provenait évidemment de *Djama Ketchawa*, mosquée aujourd'hui remplacée par la Cathédrale. Je ne puis donc que renvoyer à cet ouvrage.

N° 82. Colonne en marbre, sans aucune inscription, et présentant les dimensions ci-après : fut et base, 1^m22 ; chapiteau, 0^m31 ; total 1^m53.

(*Indications du livret*, page 127. Colonne monolithe, ionique avec chapiteau et base. Provenant de la Jenina, troisième étage ; dans la menza ou chambre de terrasse placée à l'Est. Remis le 12 juin 1856, par le service des Bâtiments civils).

N° 83. Inscription en caractères hébraïques ; creusés ; plaque mesurant 0^m28 sur 0^m28.

(*Indications du livret*, page 141. Épitaphe hébraïque, caractères creux, du jeune David, fils de Simon Machelou, datée de 5599. Trouvée en 1857, dans les déblais de la rue de la Lyre, impasse des Caravanes, et donnée par M. Serpolet, architecte-voyer).

Étant incompetent pour publier le texte et la traduction de cette épitaphe, d'ailleurs sans importance, je me borne à donner les renseignements qui précèdent.

N° 84. Inscription turque en quatre lignes ; caractères creux remplis de plomb ; type oriental, bon. Plaque en marbre mesurant 0^m79 de largeur sur 0^m485 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 127. Frise de la grande porte du palais de la Jenina, relative à la pose d'une porte en marbre en 1227 (1812), par ordre d'Ali pacha. Remis par M. Philippe Picon).

صاحب صدرات علی پاشای ممجد * ایدہ عون خدا دایم مؤاید
 ایدوب همت عالی بذل قدرت * بوباب دولتی قلدی مجدد
 اچلد تچه قبا نسن عین اعداء * بحق حامد مولاہ محمود احمد
 دیسوق ناطر اولنلر ما شاء اللہ * زهی درکاه عالی مشید ۱۲۲۷

Je traduis ainsi, d'après feu Mohammed ben Otsman Khodja :
 Que le dépositaire de l'autorité, Ali pacha, objet des éloges,
 . . . soit à jamais favorisé de l'assistance de Dieu !

Par son éminente sollicitude et la manifestation de son pouvoir, . . . a eu lieu le renouvellement de la porte (du palais du) gouvernement et (a été assurée) sa durée.

Nous demandons au moment où elle est ouverte, que les yeux des ennemis soient fermés, . . . par les mérites de celui qui glorifie son maître (Dieu), Mahmoud Ahmed (1).

O vous qui regardez, dites : *ce que Dieu a voulu!* . . . (2) C'est un lieu élevé, merveilleux, solide. 1227.

L'année hégirienne 1227 a commencé le 16 janvier 1812 et fini le 3 janvier 1813. Au n° 37 du présent travail, on a déjà trouvé une inscription arabe constatant qu'en 1042 (1632-1633), la porte du palais avait été refaite une première fois. La seconde reconstruction, dont il est question dans l'inscription ci-dessus, est en outre rappelée dans la note ci-après, consignée sur un registre du beylik et donnant une date précise : « L'an mil deux cent vingt-sept, le dixième jour du mois de redjeb, sous le règne de l'éminent El-Hadj Ali pacha, la porte du palais a été reconstruite en marbre magnifique. Puisse Dieu bénir ce changement ! »

La date indiquée par cette note correspond au 20 juillet 1812.

(1) Ce sont deux des noms du prophète. Il s'agit donc de Mahomet qui porte plus particulièrement le nom de Mahmoud dans les cieux.

(2) *Quelle chose Dieu a voulu!* C'est une formule par laquelle on manifeste son admiration.

N° 85. Colonne en onyx calcaire; mesurant 2^m85 de hauteur et 1^m50 de circonférence; aucune inscription.

(*Indications du livret*, page 139. Colonne en onyx calcaire des carrières d'Aïn Tekbalet, près de l'Isser (route d'Oran à Tlemcen), avec son chapiteau dans le style arabe. Envoyé de Tlemcen, en 1858, par les soins de M. Charles Brosselard, alors commissaire civil, et d'après les instructions de M. Majorel, préfet d'Oran).

N° 86. Inscription arabe en sept lignes; caractères creusés, mais non destinés à être remplis de plomb; traces de peinture rouge; type barbaresque, mauvais. Plaque de marbre mesurant 0^m23 de largeur sur 0^m325 de hauteur. (M. Albert Devoulx, *les Edifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre LXXXI, page 220. — M. Albert Devoulx, *Alger*).

(*Indications du livret*, page 137. Inscription provenant de la mosquée démolie *Sidi Hedi* ou *Tiber'roten* (les puces). Petite tablette de marbre blanc, sur laquelle on lit le nom de Mami raïs. La date est indéchiffrable).

الحمد لله وحده
 هذا الجامع الا
 عظم من امر ببينيا
 نه مام (1) رايس حين
 قدم وفاته قصد
 به وجه الله العظيم
 عام ١٠٠٠ وماية

Louange à Dieu, unique. Celui qui a ordonné la construction de cette mosquée très-grande, est Mami raïs (2), lorsque le moment de sa mort fut venu. Il s'est proposé en cela de plaire à Dieu, l'incommensurable. Année....

(1) Il faudrait مامى.

(2) Capitaine de navire.

Cette inscription présente entre la 2^e et la 3^e lignes et la 3^e et 4^e lignes des enjambements assez rares en épigraphie arabe. La date a beaucoup exercé les amateurs de curiosités épigraphiques, mais aucun d'eux n'a pu trouver la solution du problème. C'est en vain que j'ai fait un appel à tous les indigènes versés dans la science des chronogrammes; personne n'a pu déchiffrer cette date énigmatique; comme il s'agit d'une rareté historique, je vais répéter ce que j'ai dit ailleurs (1), et rappeler qu'à défaut de solution indiscutable, j'ai présenté, sous toutes réserves et à titre de simple hypothèse, une version que m'a suggérée l'examen attentif du mystérieux texte.

La manière la plus habituelle d'employer pour la rédaction des chronogrammes, les caractères de l'alphabet arabe, d'après la valeur numérale qui leur est attribuée, consiste à former un ou plusieurs mots plus ou moins en harmonie avec la circonstance, et dont les lettres étant additionnées donnent un total égal à la date qu'on veut déguiser. Mais ici cette méthode n'a pas été suivie. En allant de droite à gauche, nous trouvons d'abord un zéro, c'est-à-dire un chiffre, puis un ل dont la valeur numérale est 1, ensuite un ز valant 8, et, enfin, un adjectif numéral précédé d'une conjonction : *et cent*. Trois systèmes ont donc été combinés et employés concurremment pour rendre plus obscure la date de l'inscription, bien que ce fut, à coup sûr, le renseignement qui méritât le plus de clarté. La combinaison a été si heureuse qu'aujourd'hui les plus expérimentés se déclarent impuissants à deviner l'intention de l'auteur.

Il me semble que dans le cas qui nous occupe, les lettres numérales sont placées dans l'ordre indiqué par l'arithmétique pour la formation des nombres. Le zéro tiendrait donc la place des unités simples; le ل ou 1, serait placé dans la colonne des dizaines, et le ز ou 8, occuperait le rang des centaines. La date proposée devrait donc être lue comme il suit :

ز (8) ل (1) • (0) et cent. Soit : 810 et cent.

(1) *Edifices religieux de l'ancien Alger*, page 221.

On pourrait en conclure, à mon avis, que l'année cherchée est 810 plus 100, c'est-à-dire 910, ce qui nous reporterait à l'année 1505 de l'ère chrétienne et à une époque antérieure de 11 ans à l'établissement de la domination ottomane en Algérie. La présence à Alger, antérieurement à l'arrivée des Barberousse, d'un corsaire turc, — ou renégat, car le nom de Mami était choisi volontiers par les apostats, — n'aurait rien d'étonnant, attendu que cette ville était alors le refuge de forbans de toute origine, dont les déprédations forcèrent les Espagnols à bâtir, sur un îlot sis à 200 mètres de la ville, la fameuse forteresse connue sous le nom d'*El-Penon*. Telle est l'explication que je crois pouvoir donner d'une date formulée d'après un mode inconnu et qui est resté sans imitation, comme il était sans doute sans précédent.

D'après le livret, cette inscription provient de la petite mosquée dite *Mesdjed Tiber R'outin*, laquelle fait l'objet du chapitre LXXXI, § 2^e, page 220, de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger*.

N^o 87 (et dernier du livret). Inscription arabe en trois lignes; caractères creux remplis de plomb; type oriental; assez bon; encadrement de carreaux en faïence bleue, dans lesquels sont écrits en blanc quelques mots et notamment: بشر يا فتى أن الصبر سلامة, annonce la bonne nouvelle, ô homme généreux et brave, que la patience est le salut. Largeur totale: 0^m92; hauteur totale: 0^m76; la partie écrite mesure 0^m63 de largeur sur 0^m49 de hauteur. (M. Albert Devoux, les *Edifices religieux de l'ancien Alger*, chapitre xc, page 234. — M. Albert Devoux, *Alger*).

(Indications du livret, page 135. Inscription à caractères en plomb, provenant de la mosquée extérieure de la Casbah. Elle est datée de 1233 (1817) et entourée d'une bordure en briques émaillées de couleur bleue et couvertes d'inscriptions religieuses en caractères blancs. Remis par M. l'abbé Landmann, curé de la Casbah).

صاحب الخيرات والحسنات * السيد حسين پاشا رفعه الله اعلى
الدرجات

المتمسك بقول من له اللواء والشفاعة * من بنى لله مسجدا
 بنى الله له في الجنة بيتا
 سنة ثلاث وثلاثين ومائتين (1) والف * من بعد هجرة من له
 الفخر والشرف سنة ١٢٣٣

L'auteur des bienfaits et des bonnes œuvres . . . (est) le Seigneur Hossain Pacha, que Dieu l'élève jusqu'au plus haut des degrés (de la béatitude),

lequel se conforme avec foi à cette parole de Celui qui a l'étendard et l'intercession (2). . . « Quiconque bâtit à Dieu une mosquée, Dieu lui bâtit, dans le Paradis, une demeure. »

Année mil deux cent trente-trois, . . . après l'émigration (hégire) de celui qui a l'illustration et la noblesse.

Année 1233.

L'année hégirienne 1233 a commencé le 11 novembre 1817 et fini le 30 octobre 1818. Cette inscription provient de la mosquée extérieure de la Casbah, aujourd'hui église Ste-Croix, laquelle fait l'objet du chapitre xc, § 1^{er}, page 234, de mes *Edifices religieux de l'ancien Alger*.

N° 88 (3). Inscription arabe en relief; incomplète; cinq lignes;

(1) Il faudrait مايتين.

(2) C'est-à-dire le prophète Mohamed qui tient l'étendard de l'Islamisme et auquel appartient la mission d'intercéder auprès de Dieu en faveur des hommes.

(3) Le livret explicatif, publié par Berbrugger, en 1861, s'arrête au n° 87. Quant au catalogue manuscrit il n'a pas été retrouvé. La perte de ce document important a eu un résultat bien regrettable: c'est d'anéantir, sans qu'on ait l'espérance de les remplacer, les renseignements que Berbrugger avait dû recueillir sur la provenance des inscriptions. Les n°s d'ordre que j'indique sont ceux du nouveau catalogue dressé par M. Mac-Carthy, document auquel je n'ai emprunté aucun des renseignements que je donne.

type barbaresque, médiocre. Fragment de stèle en marbre ; largeur : 0^m21 ; hauteur : 0^m265 ; épaisseur ; 0^m055 ; bordure composée d'un chapelet d'oves ayant chacune la forme d'un œuf tronqué à ses extrémités ; au revers, ornementation sculptée, ayant pour motifs des fleurs ; avait été utilisé, comme moellon, dans la construction d'un mur, dans une campagne sise à la Bouzaréa, près d'Alger ; donné par une israélite à M. Serpolet fils, alors architecte-voyer, qui en a fait cadeau au Musée, en 1865. (Berbrugger, *Revue africaine*, tome 9, page 122).

.....
 مدينته وهران صباح الجمعة

في ستة وعشرين

من شوال سنة ١١١٩ وتو

في يوم السبت في

تسعة عشر . . . من سنة ١١٢٢

.....
 la ville d'Oran, dans la matinée du vendredi vingt-six choual de l'année 1119, et il est décédé le samedi, dix-neuf de l'année 1122.

Le 26 choual 1119 correspond au 20 janvier 1708, et l'année 1122 a commencé le 2 mars 1710 et fini le 18 février 1711. Berbrugger a établi avec beaucoup de solidité (*Revue africaine*, tome 9, page 122) que cette épitaphe devait être celle d'Ouzoun Hassan, général de l'armée algérienne qui enleva Oran aux Espagnols, le 20 janvier 1708. Je ne puis que renvoyer le lecteur à cet intéressant travail.

N° 89. Inscription arabe en relief ; sept lignes ; enjambement entre la 2^e et la 3^e lignes ; mauvais type barbaresque. Fragment de stèle en marbre, mesurant 0^m13 de largeur sur 0^m20 de hauteur ; servait d'obturateur à un conduit, dans une campagne sise

à la Bouzaréa, près d'Alger; a été donné par une israélite à M. Serpolet fils, architecte, qui en a fait cadeau au Musée, en 1865 (1). (Inédite).

هذا
قبر المر
حوم
مصطفى
بن رجب
رحمه
الله

Ceci est le tombeau de celui auquel il a été fait miséricorde, Mustapha fils de Redjeb. Que Dieu lui fasse miséricorde !

Aucun intérêt de s'attache à cette épitaphe d'un particulier entièrement inconnu.

N° 90. Inscription arabe en relief; plusieurs lignes enchevêtrées qu'on ne saurait reproduire qu'au moyen d'un fac-simile; type oriental, mauvais. Plaque en marbre mesurant 0^m37 sur 0^m37; donnée au Musée par M. le sous-lieutenant baron Henry Aucapitaine. (Inédite).

الحمد لله كهل بناء هذا المسجد المبارك المكرم الاجل ابو الرضى
خليل ابن محمد كان الله له وذلك بتاريخ اواسط شعبان من عام
سبعة وعشرين وماية والى ١١٢٧

Louange à Dieu ! A fait achever la construction de cette mos-

(1) Ces renseignements sont donnés par Berbrugger à la page 122 du tome 9 de la *Revue africaine*.

quée bénie, l'honorable, le très-considérable, l'agréable Khelil, fils de Mohammed, que Dieu lui soit en aide. Et cela à la date du milieu de chaban de l'année mil cent vingt-sept. 1127.

La date indiquée ci-dessus est comprise entre le 12 et le 21 août 1715. Dans une note placée à la page 289 du tome 9 de la *Revue africaine* (juillet 1865), Berbrugger fait connaître que cette inscription provient de la grande mosquée de Médéa et que le Musée la possède grâce au zèle éclairé de M. le sous-lieutenant baron Henry Aucapitaine.

N° 91. Inscription arabe en relief; quatre lignes ayant la même terminaison; bon type oriental. Plaque en marbre mesurant 0^m48 de largeur sur 0^m39 de hauteur (Inédite).

اللهم تقبل من عبيدك حسن باى بن خليل ما تمننت به عليه
من بناء هذا المسجد واجعله له عدة لها بين يديه
رحم الله عبدا قال امين كلما رفع نظره اليه
لسنة ١٢١٣ من هجرة المصطفى صل الله وسلم عليه

O Dieu, accepte de ton infime adorateur, Hassan Bey, fils de Khelil, la construction de cette mosquée, qu'il doit à tes bienfaits, et fais qu'elle augmente la quantité de ce qu'il aura entre les mains (1). Que Dieu fasse miséricorde à tout homme qui dira *amen!* chaque fois qu'il portera ses regards sur cet édifice. En l'année 1213 de l'émigration de l'Élu (2); répands les grâces sur lui, ô Dieu, et accorde-lui le salut!

L'année 1213 a commencé le 15 juin 1798 et fini le 4 juin 1799. Il résulte d'une note mise par Berbrugger à la page 289 du tome ix de la *Revue africaine* (juillet 1865), que cette inscription provient de la mosquée appelée *djama el-Ahmar*, sise à Médéa, et

(1) C'est-à-dire : fais que cette fondation augmente le nombre des bonnes œuvres qu'il aura à invoquer le jour où il se présentera pour être jugé par toi.

(2) Mahomet.

que le Musée en doit la possession au zèle éclairé de M. le sous-lieutenant baron Henri Aucapitaine.

Cette inscription permet de constater que MM. Federmann et Aucapitaine ont commis une grave erreur chronologique dans les *Notices sur l'histoire et l'administration du beylik de Titeri*, qu'a publiées la *Revue africaine* (t. ix, p. 280). Citons d'abord le texte incriminé : « Mohammed Frira, surnommé *Ed-Debbah* ou l'égorgeur, fut choisi par le pacha pour succéder à Ouznadji... Mohammed administra le Titeri pendant cinq années, de 1794 à 1799, époque à laquelle il fut tué... Ibrahim Tremçani (?) remplaça le bey Ed-Debbah et conserva le pouvoir jusqu'en 1801. Le bey Hassan occupa alors le gouvernement de Titeri... C'est le bey Hassan qui a fait construire à Médéa la mosquée appelée *djamaa el-Ahmar*, dont on voit encore aujourd'hui le minaret près de la porte des jardins (1)... »

Il résulte clairement de cette narration que Hassan fut nommé bey de Titeri en 1801, en remplacement d'Ibrahim, qui avait succédé à Mohammed Frira en 1799, et que c'est pendant son commandement qu'il fit construire la mosquée dont l'inscription figure actuellement sous le n° 97 du Musée d'Alger. Or, cette épigraphe établit que le bey Hassan ben Khelil fit bâtir la mosquée en 1213, soit du 15 juin 1798 au 4 juin 1799. L'erreur chronologique commise par MM. Federmann et Aucapitaine est d'autant plus singulière, que ce dernier avait à sa disposition l'inscription de 1213 — puisque c'est lui qui l'a fait parvenir au Musée, — et qu'il n'a pas su reconnaître qu'elle donnait un démenti formel à la date assignée par lui et son collaborateur à la nomination de Hassan au beylik de Titeri. En présence d'un document dont l'authenticité ne saurait être mise en doute, il devient certain que cette nomination remonte au moins à l'année 1213 (1798-1799).

Albert DEVOULX.

A suivre.

(1) C'est ici que se place la note de Berbrugger dont j'ai parlé à l'alinéa précédent, et qui rappelle que M. Aucapitaine a fait remettre au Musée l'inscription de la mosquée dont il s'agit.